



# La lecture, grande cause nationale



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CNL**  
CENTRE  
NATIONAL  
DU LIVRE

# La lecture, grande cause nationale 2022

Le 17 juin dernier, lors de son déplacement dans l'Aisne et la Somme, le Président de la République a déclaré la lecture « grande cause nationale » et a appelé à la mobilisation de tous les acteurs.

En effet, l'érosion du lectorat est une tendance de long terme, observée en France (en témoigne les résultats du dernier Baromètre « Les Français et la lecture » commandé par le CNL à IPSOS et publié en mars 2021) comme chez nos voisins.

La lecture est un bien trop essentiel pour que l'on puisse se résigner à ce recul. Source de plaisir, la lecture tient aussi un rôle fondamental dans l'apprentissage de la langue. Nourrissant l'imaginaire et fournissant des modèles inspirants, elle participe à la formation de citoyens libres et éclairés.

Après un an et demi de crise sanitaire, et même si les Français ont montré leur attachement au livre et à la librairie comme le montre la bonne tenue du marché du livre, il importe de réaffirmer la place nécessaire de la lecture dans nos vies quotidiennes.

**"Le livre doit être partout, dans chaque interstice de nos vies"**

Régine Hatchondo,  
présidente du CNL



## Les 3 priorités du CNL

Les actions du CNL s'articuleront autour de trois axes :

- démultiplier les rencontres d'auteurs auprès des différents publics ;
- mettre la lecture au cœur de la vie des Français qui en sont le plus éloignés ;
- partager le plaisir de lire à travers la lecture à voix haute et des événements qui sortent les livres des étagères.

Le CNL lancera ainsi un appel à projets à destination des auteurs afin de développer, d'une part, des résidences dans les établissements scolaires et, d'autre part, des masterclasses en partenariat avec le pass culture, pour les classes de 4ème jusqu'à la Terminale.

Avec pour fil rouge « le livre partout » dans chaque interstices de nos vies, le CNL s'attachera également à lancer un ensemble d'actions expérimentales en lien avec des partenaires associatifs dans les centres de Protections maternelles et infantiles (PMI), les EHPAD ou en milieu carcéral, en milieu rural et dans les quartiers prioritaires..

# Les auteurs mobilisés

Dans le cadre de l'année de la lecture « grande cause nationale », le Centre national du livre lance de nouvelles actions, en lien avec les ministères chargés de la culture et de l'éducation nationale, afin de démultiplier les rencontres d'auteurs auprès des différents publics et plus particulièrement des plus jeunes.

## Évolution du dispositif de bourse de résidence du CNL

Afin de développer les résidences pour soutenir les auteurs dans leur travail de création et développer les liens avec les publics notamment avec les jeunes et les publics empêchés, le CNL a engagé une concertation avec les associations d'auteurs et le collectif national « Résidences pour l'art d'écrire ». Cette concertation a permis d'identifier des points de blocages et de proposer des **évolutions du dispositif actuel de bourse de résidence**, dans la perspective de le **rendre plus adapté aux besoins des auteurs et des porteurs de projets et de développer ainsi le nombre de résidences d'auteurs sur le territoire.**

## Le Centre national du livre (CNL) lance une offre de « Masterclass d'auteurs de livres »

À compter de janvier 2022, dès la classe de 4e, les élèves pourront bénéficier d'offres Pass Culture élaborées dans le cadre de projets collectifs sur le temps scolaire, encadrés par les professeurs. Afin de participer à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, le CNL souhaite multiplier les rencontres d'auteurs de livres dans les établissements scolaires. **À cette fin, il lance une offre de « Masterclass d'auteurs de livres » dont l'objectif est de contribuer à sensibiliser les élèves à la place essentielle du livre et de la lecture dans nos vies.**

Ces Masterclass peuvent porter sur différents objets, au choix de l'auteur : à travers la présentation d'un ou plusieurs de ces ouvrages, celui-ci peut être amené à évoquer son métier d'écrivain, le processus d'écriture, d'illustration, de traduction, un genre littéraire en particulier, une thématique, une entrée ou un objet d'étude de programme scolaire etc. Cette rencontre peut également donner lieu à la lecture d'extraits et à un dialogue avec la classe.

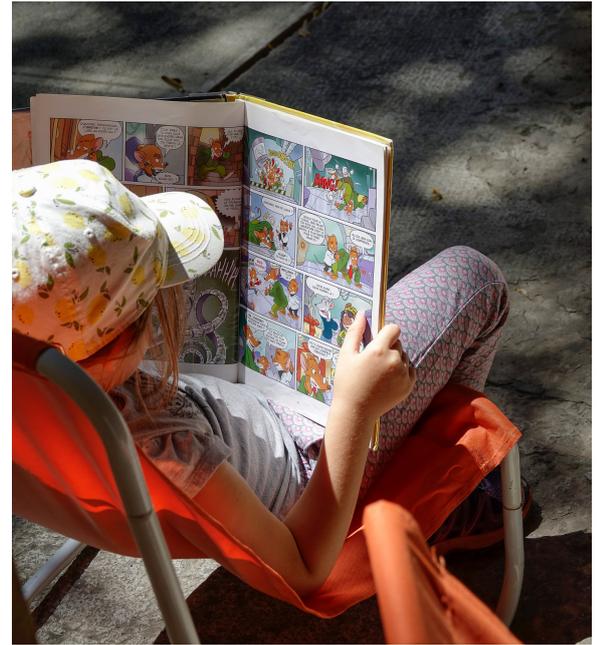


## Création d'une bourse de résidence en milieu scolaire

**En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale**, le CNL crée une bourse de résidence en milieu scolaire. Ce nouveau dispositif a pour objet d'attribuer une rémunération à **un auteur invité en résidence par une école ou un établissement scolaire** pour qu'il participe à un programme de rencontres autour de son œuvre tout en lui permettant de poursuivre son travail personnel de création. Ce programme devra correspondre à un maximum de 6 demi-journées sur 1 mois de résidence. Le montant de la bourse de résidence est de 2 000€ bruts équivalent à un mois de résidence. La durée de la résidence peut être fractionnée sur un trimestre maximum. L'école ou l'établissement scolaire partenaire prendra en charge les conditions d'accueil, de médiation, de repas et de déplacements, ainsi que, le cas échéant, d'hébergement si l'éloignement entre le domicile de l'auteur et l'établissement où intervient l'auteur le rend nécessaire.

# La lecture au cœur de la vie des Français

L'égal accès aux livres passe par un soutien renforcé aux bibliothèques dans les territoires où cet accès est rendu plus difficile (20% des Français sont à plus de 15 minutes à pied ou en voiture d'une médiathèque). Il passe également par des actions ciblées auprès des publics éloignés du livre grâce à des partenariats avec les réseaux associatifs.



- Pour favoriser **la lecture en milieu rural**, la deuxième tranche du plan de relance (2,4 M€) sera priorisée sur les points de lecture en milieu rural, en s'appuyant notamment sur les bibliothèques départementales qui favorisent la circulation des ouvrages.
- **Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**, le CNL soutiendra le développement de nouvelles « ideas box » conçues par Bibliothèques sans frontières.
- **Des actions seront menées en direction de populations ciblées** : don de livres aux enfants réfugiés avec BSF, médiation autour du livre dans les EHPAD et dans les maisons d'enfants à caractère social avec le Groupe SOS, dans les centres de protection maternelle et infantile avec l'Agence Quand les livres reliait, un robot expérimental pour les enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, en partenariat avec le Centre de promotion du livre et de la presse jeunesse (CPLJ).
- **La lecture comme outil de réinsertion** : le CNL mettra en avant les projets portés par l'association Lire pour en sortir. Pour compléter le programme Lire en Famille de Lire pour en Sortir qui agit auprès du parent détenu, des bibliothèques seront installées dans l'espace d'accueil des familles, accompagnées d'action de médiation auprès du parent accompagnateur et son enfant.

# Faire de la lecture une fête pour partager le plaisir de lire

- Au début de l'année 2022, le CNL lancera **une grande campagne pour promouvoir le plaisir de lire**, « #Jeliscommejeveux ». L'idée est de montrer que si on trouve le genre de livres qui nous plait et la façon de lire qui nous convient le mieux, la lecture devient un plaisir et une façon unique de s'évader, de se cultiver et de s'ouvrir aux autres. La campagne comportera un volet d'affichage, notamment en gares et dans les grandes villes, et un volet de diffusion numérique, sur les réseaux sociaux, pour toucher les plus jeunes.
- Du 20 au 23 janvier, **les Nuits de la lecture**, organisées par le CNL, proposeront différentes manifestations sur le thème de l'amour : lectures amoureuses de l'Odyssee à l'Ecole des Beaux-Arts, lectures de correspondances, vers, répliques etc. en bibliothèques et librairies, lectures « sensuelles » à l'Espace Cardin ... Plusieurs grandes soirées de lecture à voix haute seront programmées à Paris et en régions.
- Pour marquer cette année si particulière pour la lecture, le CNL propose d'instaurer **un Quart d'heure lecture** au niveau national, le 10 mars 2022, en partenariat avec Silence on lit !
- Le CNL souhaite également **développer les lectures à voix haute** avec "Les petits champions de la lecture" et "Si on lisait à voix haute", le concours organisé par La Grande librairie. Des « veillées de lecture intergénérationnelle » seront également organisées dans une trentaine de communes rurales avec Lire et Faire lire. Des lectures à voix haute devant des élèves seront organisées dans plusieurs maisons des illustres.
- **Les commémorations 2021 et 2022** sont l'occasion de proposer des temps de lecture ou d'expression artistique. Le CNL proposera par exemple une soirée autour de la figure de **Baudelaire** et une autre sur **Flaubert** en décembre. À Villers-Cotterêts, afin de célébrer la francophonie, le CNL organisera pendant la Semaine de la francophonie un événement en partenariat avec le château de Villers-Cotterêts et l'académie d'Amiens.
- Du 22 juin au 23 juillet, **Partir en Livre, la grande fête du livre pour la jeunesse** viendra parachever la mobilisation du CNL en faveur de la lecture en proposant un mois de festivités autour des livres et de la lecture aux plus jeunes et en particulier ceux éloignés des livres.



(1) Affiche Officielle des Nuits de la lecture © CNL /Jérémie Fischer pour les Nuits de la lecture 2022 / design : Iceberg

(2) Livrodrome 2021 ©Tristan Cuny Ville de Saint-Dié-des-Vosges

# Le Centre national du livre, premier partenaire de ceux qui font le livre en France

Le Centre national du livre, établissement public du ministère de la Culture dont la mission est de soutenir l'ensemble des professionnels du livre et d'élargir le lectorat, se mobilise pour la lecture, grande cause nationale, décidée par le Président de la République.

## À propos du CNL

Établissement public du ministère de la Culture, le Centre national du livre (CNL) a pour mission première de soutenir tous les acteurs de la chaîne du livre : auteurs, traducteurs, éditeurs, librairies, bibliothèques, manifestations littéraires... Il mène des actions visant à développer le goût de la lecture des jeunes et des publics éloignés du livre. Il organise notamment « Partir en Livre, la grande fête du livre pour la jeunesse » et les Nuits de la lecture.

Acteur économique et culturel, il participe activement au rayonnement du livre et à la création littéraire, en France et dans le monde.



Façade CNL ©Hannah Assouline

## À l'année, le CNL c'est :

22 dispositifs d'aide (auteurs, traducteurs, éditeurs, librairies, bibliothèques, manifestations littéraires, structures)

24 commissions ou comités

Près de 300 experts qui examinent les demandes et émettent des avis

3 470 demandes d'aide examinées en commission

**2 409 aides allouées pour un budget d'intervention de 18,5 M d'euros dont :**

461 aides aux auteurs et traducteurs

- 1 027 aides aux éditeurs
- 228 aides aux revues
- 374 aides aux librairies
- 55 aides aux bibliothèques
- 224 aides aux manifestations littéraires
- 40 aides aux structures

**CNL**  
CENTRE  
NATIONAL  
DU LIVRE

## Programmation

**Marie AMELLER**, cheffe du département de la diffusion  
marie.ameller@centrenationaldulivre.fr  
01 49 54 68 52

**Nathalie BERTHON**, chargée de mission pour la lecture  
Département de la diffusion  
nathalie.berthon@centrenationaldulivre.fr  
01 49 54 68 46

## Communication

**Jennifer THIAULT**, cheffe du département des relations extérieures  
jennifer.thiault@centrenationaldulivre.fr  
01 49 54 68 36

**Olivier COUDERC**, responsable des relations presse et partenariats médias  
olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr  
01 49 54 68 66



[www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CNL**  
CENTRE  
NATIONAL  
DU LIVRE